



# Bulletin des Amis de saint François de Sales

## Dossier

par l'abbé Giulio Maria Tam

Suisse : Ed. Les Amis de Saint François de Sales – C. P. 2016 – 1950 Sion 2 – CCP 87-187745-4

**Le Pape le 31 octobre 1999 à Augsburg s'est soumis  
à la doctrine protestante de la Justification**

## Justification (II)

**La Révolution protestante dans l'Église avance; après la nouvelle doctrine sociale,  
la nouvelle messe, le nouveau droit canon, la nouvelle doctrine anti-Mariale, ...  
voilà la nouvelle doctrine sur la justification par la foi.**

*Les documents des changements doctrinaux  
fondent et confirment la légitimité de notre résistance catholique*

### Documents

**Le Pape, O.R. 9.12.1999 :** «...Déclaration commune sur la justification par la Foi...  
doctrine que nous avons élaborée ensemble...»

**Le Pape, O.R. 2.11.1999** «...La signature de la Déclaration commune sur  
la doctrine de la justification par la Foi est *«une pierre miliare...»*

**Le Pape, O.R. 15.11.1999** «*Personne n'ignore que la Réforme protestante a démarré par la doctrine de la justification*  
... Cette "compréhension commune" **que je souhaitais voici neuf ans ... Nous devons faire encore davantage**»

**Mgr Kasper, O.R. 20.1.2000** «**Le Concile Vatican II devait apporter un changement radical ... Depuis le début, le résultat le  
plus marquant est celui atteint par l'étude sur la doctrine de la justification ... Il signifie que catholiques et luthériens peuvent  
apporter un témoignage commun sur ce qui est pour eux le cœur de la foi ... le but du dialogue ... apprendre de l'autre.**»

**Le Pape au Card. Ratzinger, O.R. 29.1.2000** «**Vous avez contribué ... à la réalisation de l'accord  
sur les vérités fondamentales de la doctrine sur la justification, signé le 31 octobre**»

**Card. Ratzinger au Pape, O.R. 29.1.2000** «...*Je désire enfin rappeler l'efficace collaboration de notre  
dicastère*» d'abord «à la *Déclaration commune officielle et son Annexe*» [qui n'est autre que l'horrible  
rétractation des faibles restrictions de la Réponse; n.d.l.r.] «*et à la Déclaration commune...*»

**Le Card. Cassidy, juillet 1997,** annonce des initiatives sur le plan paroissial, **pour faire passer chez les catholiques la  
nouvelle doctrine de la Justification** «...**implications pastorales ... conséquences pastorales... Je suggère donc  
quelques démarches pastorales ... quelque chose qui doit pénétrer la vie de nos Églises. 1) Les programmes d'étude  
biblique. ... (sur) la Justification par la Foi. 2) Cours d'Éducation chrétienne ... par les paroisses et les assemblées.**

...**Des cours dans les séminaires, collèges et universités... 3) Formation œcuménique de notre clergé et de notre  
laïcat... 4) Un bon moyen c'est la prédication ... illustrer ce thème. 5) La prière pour l'unité... 6) Enfin, soyons  
créatifs et pratiques. ...des voies jamais vues avant ... il y a des conventions entre diocèses catholiques romains et  
Synodes luthériens ... entre paroisses catholiques et assemblées luthériennes ... beaucoup  
d'autres projets... Il faut donc prendre en compte ces six démarches pastorales.**»

**Et des textes originaux de l'horrible doctrine de Luther tirés de l'ouvrage du père  
Lionel Franca, S.J. L'Église, la Réforme et la Civilisation.**

## Justification (II)

### Discours du Pape à la Délégation de la Fédération Luthérienne Mondiale «...Déclaration commune sur la justification par la Foi... doctrine que nous avons élaborée ensemble...» Osservatore Romano, 9.12.1999

«Monsieur le Président,

Je vous salue bien cordialement, avec tous les délégués de la Fédération Mondiale Luthérienne, ici dans le Palais Apostolique. Sept ans ont passé depuis que j'eus la joie d'accueillir ici votre illustre prédécesseur, le Président Gottfried Brakemeier. A l'époque nous avons fêté les 25 ans du dialogue entre catholiques et luthériens. Remplis de gratitude nous avons pu observer les fruits nombreux et significatifs produits par les échanges bilatéraux. Depuis Vatican II catholiques et luthériens se sont sensiblement rapprochés; avec l'aide de Dieu nous avons réussi, lentement et patiemment, à abattre les barrières qui nous divisaient, et du même coup les liens visibles d'unité se sont renforcés. Les rapports œcuméniques entre catholiques et luthériens ont crû de manière constante, aussi bien sur le plan national qu'international. Les signes de foi commune sont devenus une bonne habitude. La collaboration dans le domaine caritatif et social est devenue plus étroite.

Un fruit particulier du dialogue théologique nous a été donné voici quelques semaines à Augsbourg, où a été signée la *Déclaration commune sur la doctrine de la Justification par la foi*, un thème qui pendant des siècles a été comme un symbole de division entre catholiques et protestants. Remercions Dieu qui nous a permis de poser une pierre miliare sur la voie ardue de la recomposition de la pleine unité entre les chrétiens (cf. *Angelus*, 31 octobre 1999).

Le document est sans aucun doute un point de départ solide pour des étapes œcuméniques ultérieures. Il nous exhorte à mener la recherche théologique dans le domaine œcuménique et à éliminer les obstacles qui s'opposent encore à la communion à la table du Seigneur, profondément désirée. Nous devons donc essayer, en unissant nos forces, de traduire **la doctrine que nous avons élaborée ensemble**, dans le langage et dans la vie de nos contemporains. Il faut avoir de bons interprètes, capables de transmettre la vérité, dans la fidélité à leur propre identité et par amour de leurs interlocuteurs.

Je me réjouis beaucoup de votre consentement à célébrer ensemble et joyeusement l'année jubilaire ici à Rome et dans le monde entier. Deux points de la réciprocité œcuménique méritent une considération particulière. Tout d'abord je rappelle la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens, à l'occasion de laquelle j'ouvrirai la Porte Sainte à Saint-Paul-

hors-les-Murs. Deuxièmement j'aimerais faire mention de la commémoration des nouveaux martyrs chrétiens...

Ainsi le martyr acquiert une signification œcuménique, puisque ceux qui croient au Christ et qui sont unis dans le long cortège des martyrs, ne peuvent rester séparés (cf. *Ut unum sint*, n° 11).

...Pour cette raison le calendrier de l'Année Sainte prévoit plusieurs rencontres sur le plan œcuménique. Pourquoi devrions-nous encore suivre des voies séparées si nous sommes déjà sur la même route ? L'année jubilaire, en tant qu'événement spirituel, offre aux catholiques et aux luthériens diverses possibilités à exploiter ensemble.

...L'espace spirituel commun est plus large que certaines barrières confessionnelles qui nous divisent au seuil du troisième millénaire...

Celui qui est conscient de ceci ne peut considérer l'œcuménisme comme un simple «appendice» qui vient s'ajouter à l'activité traditionnelle de l'Église (*Ut unum sint*, n° 20). La pleine unité est un but pour lequel il vaut la peine de s'engager. C'est un stimulant pour l'activité spirituelle de toute l'Église.

A propos de ces considérations pleines d'espérance, je suis convaincu que les bons rapports existants entre l'Église catholique et la Fédération Luthérienne Mondiale, jetteront les bases sur lesquelles des dialogues ultérieurs pourront avoir lieu, pour chercher les solutions aux questions encore ouvertes.

...Plaise à Dieu que nous puissions acquérir tout de suite cette unité qui est la volonté de Jésus ! Cette prière sera offerte, par notre action de grâce, au Seigneur de l'Histoire.»

### Le Pape à l'Angelus, le dimanche 31.10.1999 «...La signature de la Déclaration commune sur la doctrine de la justification par la Foi est «une pierre miliare...» Osservatore Romano, 2.11.1999

«Chers Frères et Sœurs !

A Augsbourg, en Allemagne, en ce moment même, se déroule un événement de grande importance. Les représentants de l'Église catholique et de la Fédération Luthérienne Mondiale signent une Déclaration commune sur un des principaux arguments qui opposaient les catholiques et les luthériens : la doctrine de la justification par la foi.

**Il s'agit d'une pierre miliare** sur la voie ardue de la reconstitution de la pleine unité entre chrétiens, et il est assez significatif qu'elle soit justement apposée dans la ville où, en 1530, avec la «*Confessio Augustana*», fut écrite une page décisive de la Réforme luthérienne.

Un tel document constitue une base assurée pour la poursuite de la recherche théologique œcuménique et pour affronter les difficultés qui persistent encore, avec une espérance

plus fondée de les résoudre dans l'avenir. Il est une précieuse contribution à la purification de la mémoire historique et au témoignage commun.

Je souhaite remercier le Seigneur pour cette étape intermédiaire sur la route difficile, mais si riche en joie, de l'unité et de la communion entre chrétiens. Elle offre en effet une réponse significative à la volonté du Christ, qui avant sa passion pria le Père afin que ses disciples fussent une seule chose (cf. Jn, 17, 21). Le fait que ce signe consolant nous soit donné au seuil de l'An 2000 est un autre motif de gratitude, de sorte que les chrétiens peuvent se présenter au Grand Jubilé «*sinon tout à fait unis, du moins plus près de surmonter les divisions du deuxième millénaire*» (*Tertio Millennio adveniente*, 34).

J'adresse une pensée reconnaissante à tous ceux qui ont prié et œuvré pour rendre possible cette Déclaration commune. Il m'est aussi cher de souligner qu'à l'Assemblée Spéciale pour l'Europe du Synode des Évêques, terminée depuis peu, ont pris part des Délégués frères des autres Églises et Communautés ecclésiales. Elle a introduit désormais la voie œcuménique parmi les signes d'espérance, pour un Continent qui est à l'origine de la plus grande partie des divisions entre chrétiens et qui souffre encore beaucoup de ses conséquences.

J'invite tout le monde à renouveler la confiance priante et laborieuse en l'Esprit-Saint «*qui sait éloigner de nous les spectres du passé et les mémoires douloureuses de la séparation. Il sait nous accorder lucidité, force et courage pour entreprendre les démarches nécessaires, de sorte que notre engagement soit toujours plus authentique*» (*Ut unum sint*, 102).

Les chrétiens connaissent les paroles de l'Ange à Marie le jour de l'Annonciation : «*Rien n'est impossible à Dieu*» (Luc, 1, 37). Leur espérance de la pleine unité s'appuie sur la puissance de Dieu.

Confions la voie œcuménique à la maternelle intercession de la Vierge, modèle sublime de la justice qui découle de la foi. Que celle qui, voici deux mille ans, a apporté au monde le Verbe incarné, puisse conduire tous les croyants à Lui «*vraie lumière qui éclaire tout homme*» (Jn, 1)».

### **Homélie du Pape à l'occasion de la célébration œcuménique de Ste Brigitte, patronne secondaire de l'Europe Le Pape. O.R., 15.11.1999**

«Ma pensée va maintenant au 5 octobre 1991, quand en cette même Basilique eut lieu une célébration œcuménique solennelle pour le sixième centenaire de la canonisation de sainte Brigitte. A cette occasion j'avais dit : «*Depuis bientôt vingt-cinq ans, luthériens et catholiques s'emploient à retrouver la vie commune... Le dialogue théologique a remis en lumière le vaste patrimoine de foi qui nous unit...*»

*Personne n'ignore que la Réforme protestante a démarré par la doctrine de la justification et que celle-là a brisé l'unité des chrétiens occidentaux. Une compréhension commune de cette doctrine... nous aidera, nous en sommes certains, à résoudre les autres controverses qui, directement ou indirectement s'y rapportent.*»

Cette «**compréhension commune**» que je souhaitais **voici neuf ans**, aujourd'hui, grâce à Dieu, est devenue une encourageante réalité. Le 31 octobre dernier, dans la ville d'Augsbourg, a été signée solennellement une Déclaration commune, dans laquelle luthériens et catholiques ont vu mûrir un consentement sur des vérités fondamentales de la doctrine de la justification. Cet acquis du dialogue œcuménique, pierre miliare sur la voie vers l'unité pleine et visible, est le résultat d'un intense travail de recherche, de rencontres et de prière.

Toutefois nous avons encore un long chemin à parcourir : «*grandis restat nobis via.*» **Nous devons faire encore davantage**, conscients des responsabilités qui nous incombent au seuil d'un nouveau millénaire. Nous devons continuer à marcher ensemble, soutenus par le Christ qui, la veille de sa mort, au Cénacle, a prié le Père afin que tous ses disciples «*ne soient qu'une seule chose*» (Jn, 17, 21).

Dans le texte de la Déclaration commune il est écrit très opportunément que **le consentement atteint** par les catholiques et les luthériens «*sur des vérités fondamentales de la doctrine de la justification, doit produire des effets et trouver un écho dans la vie et l'enseignement des Églises*» (n° 43).

**Osservatore Romano, 20.1.2000  
Mgr Walter Kasper, évêque émérite  
de Rottenburg-Stuttgart. Secrétaire du  
Conseil Pontifical pour la Promotion de  
l'Unité des Chrétiens, fait l'analyse  
suivante de la Déclaration commune sur toute  
une page de L'O.R. : «Un motif d'espérance»  
Semaine de prière pour l'unité de chrétiens**

**A) Il constate que les disputes entre catholiques et protestants mettent en doute la crédibilité du christianisme (1).**

#### **1) Le réveil œcuménique**

«...Le phénomène a démarré avec la constatation, dans les Pays de mission, **que la crédibilité** du christianisme était mise en doute si les chrétiens se disputaient entre eux...»

1) En retrait, en caractères *italiques et gras*, et introduit par des lettres majuscules c'est notre commentaire .

**B) Il explique qu'il y a «changement radical» par rapport à «l'Église d'avant le Concile»**

«...Avant le Concile Vatican II (1962-1965) l'Église catholique entendait le rétablissement de l'unité des chrétiens exclusivement en termes d'un «*retour de nos frères séparés à la véritable Église du Christ...*, dont ils s'étaient une fois malheureusement séparés.» C'est l'expression employée par Pie XI dans son Encyclique *Mortalium animos* de 1928.»

**Le Concile Vatican II devait apporter un changement radical.** Il reconnaissait une responsabilité de l'Église catholique dans la division des chrétiens et soulignait que le rétablissement de l'unité supposait une conversion des uns et des autres au Seigneur. Au vieux concept de l'œcuménisme du retour a été substitué aujourd'hui celui d'un itinéraire commun, qui oriente les chrétiens vers le but de la communion ecclésiale, comprise comme une unité dans la diversité réconciliée...

**C) Sous la plume des modernistes apparaît systématiquement la thèse humaniste du Card. Nicolas de Cuse selon lequel «c'est la divergence dogmatique qui provoque les guerres»** (Voir *Doc. Rév. Égl.* n° 4, *La Pseudo-Restoration*, ch. II, p. 3). C'est également la thèse de la Maçonnerie.

«...**les différences religieuses entretiennent un potentiel dangereux capable de déclencher des conflits** lorsque des groupes de fanatiques ou des agitateurs individuels sous le couvert de divergences religieuses, poursuivent leurs intérêts nationaux, politiques ou économiques, mettant ainsi en opposition des populations entières. A ce propos il suffit de regarder la Yougoslavie, l'Irlande du Nord, ou d'autres situations qui se sont créées dans les pays du bloc oriental, pour avoir les exemples tragique qui devraient nous mettre en garde...»

**D) Cependant les raisons profondes de l'œcuménisme ne sont pas à rechercher dans la prévention des guerres, mais dans une «conviction» nouvelle que les divisions sont contraires à la volonté de Dieu**

«...**Cependant, la raison profonde** de l'engagement de l'Église catholique pour l'unité des chrétiens ne doit pas être cherchée dans ces considérations pragmatiques, mais dans la conviction que les chrétiens, par leurs divisions, font obstacle à la volonté de leur Seigneur...

Être catholique et être œcuménique ne sont pas des dimensions opposées entre elles; elles sont les deux faces de la même médaille...»

**E) Les 44 affirmations communes sur la justification sont le meilleur résultat du Concile Vatican II sur l'œcuménisme**

**2) «...Au Concile Vatican II...»**

Depuis le début, le résultat le plus marquant est celui atteint par l'étude sur la doctrine de la justification, c'est-à-dire l'argument qui avait conduit à la rupture de la communion au XVIème siècle. Pour Martin Luther c'était l'enseignement par lequel l'Église «*steht und fällt*», en quelque sorte – nous pourrions dire – «est et tombe.»...»

**F) Le Concile de Trente ne fut pas capable de comprendre la doctrine de Luther**

«...**Le Concile de Trente ne fut pas capable d'accepter cette doctrine** telle qu'elle était comprise en ce temps-là. Naturellement, le Concile de Trente a aussi condamné la doctrine pélagienne, selon laquelle une personne peut se sauver elle-même par les bonnes œuvres...»

**G) Il attribue au Concile de Trente la doctrine protestante de la «sola gratia»**

«...Toutefois le Concile de Trente conclut que nous pouvons coopérer à notre justification non par nos propres forces, mais parce que la grâce nous inspire et nous habilite à le faire...»

De plus le Concile de Trente voulait affirmer clairement que non seulement Dieu nous a déclaré justes, mais qu'Il nous a rendus justes; qu'Il nous a sanctifiés, et sans mérites de notre part...»

**[Par contre voilà comment s'exprime le Concile de Trente : Canon 32]**

«Si quelqu'un affirme que les bonnes œuvres de l'homme justifié sont des dons de Dieu, au point de ne pas être aussi mérite de celui qui est justifié; ou que celui-ci, avec les bonnes œuvres qu'il a accomplies par la grâce de Dieu et les mérites de Jésus-Christ (dont il est un membre vivant), **ne mérite pas réellement l'augmentation de la grâce, la vie éternelle (pourvu qu'il meure en état de grâce), les conséquences de cette même vie éternelle ainsi que l'augmentation de la gloire, qu'il soit anathème**» (cf. Dz -1545-1550, Dz 1582).

**H) La vieille doctrine du Concile de Trente «nous a divisés». C'est dans le refus du nazisme que l'on peut s'unir**

«Pendant 400 ans cette doctrine nous a divisés. Cette division entre nous n'était pas le fruit de motifs futiles, mais de la manière différente de comprendre le cœur même de la bonne nouvelle de notre salut. Ce n'est que dans le refus commun du système inhumain du nazisme, dans les *bunkers* de la seconde guerre mondiale et dans les camps de concentration, que beaucoup de chrétiens catholiques et évangéliques ont compris que leur éloignement n'était pas aussi grand que les apparences pouvaient le laisser croire. Ils ont compris que ce qui les unissait était plus grand que ce qui les divisait...»

### ***I) Les mérites de la Démocratie Chrétienne (voir***

«...Après 1945, le mouvement œcuménique et la théologie œcuménique ont pu mettre en œuvre ces expériences...»

Ils ont étudié soigneusement l'histoire de la Réforme, les écrits de Luther et le Concile de Trente, qui arrivent souvent aux mêmes conclusions...»

### ***J) Le livre demandé par le Card. Ratzinger***

«Enfin le thème de la justification a été affronté après la visite du Pape Jean-Paul II en Allemagne, dans le cadre d'une étude qui concernait toutes les condamnations doctrinales du XVI<sup>ème</sup> siècle. Le dialogue entre catholiques et évangélistes au niveau allemand fut ensuite publié en 1986 dans un livre appelé *Lehrverurteilung : kirchentrennend ?* dans lequel on arrivait encore à la conclusion *qu'aujourd'hui ces questions ne divisent plus les Églises...*»

### ***K) Ça vient de loin ... ça ira loin...***

«Ce qui est affirmé dans la Déclaration commune sur la doctrine de la justification, signée solennellement à Augsbourg le 31 octobre dernier, **ce n'est donc pas quelque chose qui tombe soudainement du ciel.** Le document a été préparé pendant des décennies, dans un dialogue théologique et œcuménique mené par des spécialistes...»

### ***L) Avec la signature du 31.10.1999 on a atteint une nouvelle qualité : la représentativité. Maintenant c'est officiel !***

«...Toutefois, avec la Déclaration commune nous avons atteint une nouvelle qualité dans le degré de représentativité...»

### ***M) Les restrictions de la "Réponse" avaient provoqué la déception***

«...Ces objections du côté catholique devaient provoquer une grande déception...»

### ***N) Alors le Pape les fait rétracter par l'Annexe***

«Pour cette raison on décida de clarifier les questions controversées dans un document qui porte le titre d'*Annexe*, dans lequel on a confirmé certaines affirmations de la Déclaration commune. Plus précisément :

1. Qu'il existe un accord fondamental sur la doctrine de la justification. Évidemment, certaines questions sur l'argument restent ouvertes, et devront être examinées ultérieurement. Toutefois les différences n'annulent pas la base commune qui a été atteinte sur la compréhension de cette doctrine. Pourtant il s'agit aussi d'un consensus différencié.

2. En outre, en fonction de la manière dont la doctrine de la justification est comprise dans la Déclaration commune, **les condamnations réciproques du XVI<sup>ème</sup> siècle relatives à cette doctrine ne s'appliquent plus aujourd'hui ni aux catholiques ni aux luthériens...**»

### ***O) Et «aujourd'hui» on interprète la doctrine de la justification différemment qu'hier***

«...La Déclaration commune sur la Doctrine de la justification et son *Annexe* entendent expliquer **officiellement la manière dont cette doctrine doit être interprétée aujourd'hui...**»

### ***P) Et «aujourd'hui» la doctrine de Luther n'est plus condamnée. D'«inconciliable» elle devient «accentuation complémentaire»***

«...En même temps il faut mettre en évidence que **l'enseignement de Luther**, s'il est compris dans le sens de la Déclaration commune, n'est plus une cause de conflit capable de diviser l'Église. Il ne s'agit pas de deux positions **en soi inconciliables**, mais de deux approches et de **deux accentuations complémentaires...**»

### ***Q) Le Pape et le Card. Ratzinger y ont consenti***

côté catholique, ces réserves au Document **étaient approuvées par la Congrégation de la Doctrine de la Foi** et par le *Conseil Pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens*, et **avaient reçu l'assentiment du Saint Père**. Le 31 octobre dernier, Jean-Paul II, avant la récitation de l'Angelus, **a rappelé son soutien** et sa satisfaction pour la ratification de la Déclaration commune qui se déroulait précisément ce jour-là à Augsburg.»

### R) «Aujourd'hui...»

«...Aujourd'hui, après 470 ans, nous avons pu, grâce à Dieu, accomplir un pas qui nous a rapprochés du but qui n'avait pas été atteint alors...»

### S) C'est le cœur de la Foi, le «levier» de la foi

«...Il faut nous demander quelle est la signification de l'accord réalisé aujourd'hui avec la signature de la Déclaration commune. **Il signifie que catholiques et luthériens** peuvent apporter un témoignage commun sur **ce qui est pour eux le cœur de la foi...**»

## 3) Maintenant...

### T) Le programme de protestantisation de l'Église catholique. Comment procéder ?

#### *Il faut que l'œcuménisme avance à partir de la base, et ensuite Rome suivra... et inversement*

«...Le mouvement œcuménique est un processus de nature assez complexe, il **serait erroné de s'attendre, du côté catholique, à ce que tout soit fait par Rome**. En effet, si le niveau de l'Église universelle n'était pas soutenu par le niveau local, il ne serait qu'une structure vague, comme suspendue en l'air, sans racines. Les intuitions, **les défis doivent aussi venir des Églises locales**, et beaucoup doit être accompli sur le plan local, avant que l'Église universelle le fasse sien. **Inversement, ce qui est fait par l'Église universelle, doit être accueilli et mis en pratique au niveau local**, ou comme on dit actuellement, par la base. En ce qui me concerne, je me limiterai, dans cette présentation, à me situer au niveau de l'Église universelle, tâchant d'illustrer ce que le *Conseil Pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens* se propose de réaliser.»

### U) Les moyens

#### a) Faire passer la nouvelle doctrine de la justification à travers l'exégèse biblique et les symposiums

«...Je pense, avant tout, à l'opportunité d'affronter une

**étude biblique** plus approfondie, que même la Réponse catholique a encouragée...

Il me semble à ce propos, qu'il faudrait songer à convoquer un **symposium** d'experts de haut niveau de l'Ancien et du Nouveau Testament.»

#### b) Revoir la doctrine de la Primauté du Pape

«...Comprendre ce qu'est l'Église catholique est de première importance. Cette question assume tout son poids lorsqu'il s'agit de la question du ministère de l'Église dans la succession apostolique, du ministère particulier de l'Évêque de Rome, c'est-à-dire du ministère pétrin...»

#### c) Renoncer au concept de conversion des protestants

«...Il serait bon de clarifier quels éléments sont nécessaires à l'unité de l'Église, et dans le cadre de cette unité, à quel endroit il faut placer la diversité et la liberté.

Pour ce qui se rapporte à la compréhension de ce qu'est l'Église, il y a eu au début certains malentendus, surtout du côté protestant. Plusieurs théologiens protestants ont cru qu'il y avait, à la base de la Déclaration commune, une compréhension catholique de l'**unité définie comme "œcuménisme du retour"**.»

#### d) Après Vatican II «le concept (de conversion des protestants) n'est plus applicable»

«...Ce concept n'est plus applicable à l'Église catholique après Vatican II. Nous devons toutefois clarifier quel est le but concret de notre recherche. En d'autres mots : luthériens et catholiques doivent se demander quelle est leur vision commune.»

#### e) La théorie du Card. Ratzinger et du Pape sur le changement de langage (voir *Doc. Rév. Église* n° 8, pp. 67 et 102)

«...Enfin beaucoup de chrétiens d'aujourd'hui ne comprennent plus les formulations du XVIème siècle...»

## 4) Le dialogue...

### V) En quoi consiste le dialogue ? En fait il s'agit de faire passer les catholiques d'une doctrine à une autre sans qu'ils s'en aperçoivent : ce n'est plus la conversion des protestants mais une véritable apostasie de la Foi catholique

### L'apostasie

L'apostasie de la foi consiste dans la perte de l'horreur du mal et dans la sympathie pour l'hérésie protestante. Perdre l'inimitié avec le serpent c'est perdre l'esprit de la Sainte Vierge.

La peur des difficultés et du combat : "*labor certaminis*", et "*horror difficultatis*" fait perdre la récompense éternelle. On préfère se laisser endormir dans le *pacifisme*.

«...Il apparut tout aussi clairement que le but du dialogue ne consiste pas à faire changer son partenaire, mais à reconnaître ses propres manquements et à apprendre de l'autre. La conversion ne commence pas avec la conversion de l'autre, mais avec sa propre conversion...»

### **Osservatore Romano, 29.1.2000 Le Pape à l'audience de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi (Card. Ratzinger)**

«Dans la Lettre encyclique *Ut unum sint* j'ai confirmé solennellement l'engagement de l'Église catholique pour le "rétablissement de l'unité" dans la ligne de la grande cause œcuménique qui tenait tant à cœur au Concile Vatican II. Vous avez contribué, avec le Conseil Pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens, à la réalisation de l'accord sur les vérités fondamentales de la doctrine sur la justification, signé le 31 octobre de l'an dernier à Augsbourg. Confiants en la divine grâce nous poursuivons sur cette voie, même si les difficultés ne manquent pas.

Toutefois, notre ardent désir de parvenir un jour à la pleine communion avec les autres Églises et Communautés ecclésiales, ne doit pas nous faire oublier que l'Église du Christ n'est pas une utopie à reconstruire à partir des fragments encore existants avec nos forces humaines. Dans le Décret *Unitatis redintegratio* j'ai parlé explicitement de l'unité "dont nous croyons qu'elle subsiste, sans pouvoir être perdue, dans l'Église catholique et dont nous espérons qu'elle continuera de croître, chaque jour davantage, jusqu'à la fin des siècles" (n° 14).»

### **Discours du Card. Ratzinger au Pape, à l'occasion de l'audience de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, O.R., 29.1.2000**

Le Card. Ratzinger : «...Je désire enfin rappeler l'efficace collaboration de notre dicastère» d'abord «à la Déclaration commune officielle et son Annexe» [qui n'est autre que l'horrible rétractation des faibles restrictions de la Réponse et après seulement; n.d.l.r.] «et à la Déclaration commune...»

«... En ce sens, une mention particulière va au Symposium sur "L'interprétation de la Bible dans l'Église", qui s'est déroulé en septembre 1999 au Vatican, avec la participation d'experts venant du monde entier, parmi lesquels des protestants et un orthodoxe. Le Symposium a été organisé par la Congrégation, afin d'avoir une meilleure connaissance de la situation actuelle des études bibliques, en particulier sur les questions de l'inspiration et de la vérité de l'Écriture Sainte, le problème du Canon, le rapport entre l'Ancien et le Nouveau Testament et, en général, les critères de l'interprétation chrétienne de la Bible.

Les actes du Symposium sont en phase de publication...

Je désire enfin rappeler l'efficace collaboration offerte par notre dicastère à la rédaction de la "Déclaration offi-

cielle commune de la Fédération luthérienne mondiale et de l'Église catholique, ainsi qu'à son Annexe, qui a été signée le 31 octobre 1999 avec la Déclaration commune de l'Église catholique et de la Fédération Luthérienne Mondiale sur la doctrine de la justification."

Très Saint Père, c'est avec des sentiments de filiale reconnaissance que nous attendons maintenant Votre parole éclairée qui représente pour notre service un guide et un réconfort, et en même temps nous demandons Votre paternelle bénédiction apostolique...»

### **Osservatore Romano, 29.1.2000 Pasquale Puca Un large consensus sur la doctrine de la Justification**

«...Dans le vaste développement divisé en 5 chapitres (Pawel Hole, *Un vaste consensus sur la doctrine de la Justification. Étude sur le dialogue théologique catholico-luthérien, Rome, Université Grégorienne Pontificale, 1999, pp. 452*), Pawel Hole présente de manière diachronique le patient et fructueux travail œcuménique de l'Église catholique romaine et de l'Église évangélique luthérienne, sur le plan international et sur le plan local, sur trois questions fondamentales ayant trait au thème sensible de la doctrine de la Justification, qui concerne essentiellement : 1) l'interprétation de la Justification comprise comme doctrine de salut; 2) l'importance de la Justification dans tout l'enseignement chrétien; 3) la Justification comme principe et norme pour l'enseignement et la praxis de l'Église.

L'auteur consacre un chapitre entier de son volume à la Déclaration commune, avec une présentation très documentée sur le processus de préparation et de réception du document commun, un examen des points les plus significatifs de la Déclaration commune...

Dans la conclusion de son étude, l'auteur observe que "la Déclaration commune n'est pas seulement un produit de ces dernières années, mais le couronnement des travaux bilatéraux des trois dernières décennies (...) La signification de cet accord, ajoute-t-il, n'exprime pas seulement une "réconciliation" entre catholiques et luthériens dans le domaine sotériologique, mais un consensus de portée extraordinaire, parce qu'il représente un premier fruit du dialogue, signe tangible d'un rapprochement réel entre les deux communautés chrétiennes" (p. 374)».

### **Le cardinal Cassidy annonce des initiatives sur le plan paroissial, pour faire passer chez les catholiques la nouvelle doctrine de la Justification**

«...implications pastorales...»

«...conséquences pastorales...»

**Osservatore Romano, 28.1.2000  
Semaine pour l'unité des chrétiens  
par Mgr John A. Radano**

«La IXème Assemblée de la Fédération luthérienne mondiale s'est tenue à Hong Kong du 8 au 16 juillet 1997; elle avait pour thème "Appelés à témoigner dans le Christ"...

Un point important proposé à l'ordre du jour était la *Déclaration commune sur la doctrine de la justification* entre l'Église catholique et la Fédération luthérienne mondiale, actuellement à l'étude des deux cotés...

...Il (le Card. Cassidy) a prononcé un discours sur les **implications pastorales** de la *Déclaration commune*. D'autres participants catholiques étaient : Mgr Walter Kasper, évêque de Rottenburg-Stuttgart et Mgr John Radano, (PCPUC)...

Le débat était centré sur la *Déclaration commune*. Le Card. Cassidy, à la demande du Dr Noko, a prononcé l'un des trois discours d'ouverture...

Le cardinal Cassidy, réfléchissant sur les **conséquences pastorales de la doctrine de la justification**, a souligné la signification de la *Déclaration commune*. Si elle aboutit, elle influera sur tout le mouvement œcuménique. Mais elle doit être insérée dans un processus, et les divergences entre luthé-

riens et catholiques sur d'autres points importants doivent encore être résolues; par exemple celle sur la nature et la mission de l'Église. Il a aussi **parlé de certaines initiatives qui pourraient être prises au niveau paroissial pour aider les fidèles** à comprendre les perspectives communes sur la justification atteintes par le dialogue. Elles pourraient, entre autres, comporter l'étude de ce sujet **au moyen de cours sur l'éducation chrétienne** ainsi que l'usage d'études bibliques qui permettraient d'examiner des thèmes bibliques connexes. Le cardinal a mis **l'accent sur la patience nécessaire dans le travail** qui conduit vers l'unité, surtout parce que de nouvelles divergences ont surgi entre luthériens et catholiques, bien que nous soyons sur le point de proclamer notre vision commune sur la question de la justification...

L'Assemblée a adopté une résolution positive concernant la *Déclaration commune*...

La susmentionnée *Déclaration commune sur la doctrine de la justification* entre la Fédération luthérienne mondiale et l'Église catholique, est le résultat de trente ans de dialogue. Chaque partenaire reçoit et évalue le document selon ses méthodes respectives. Le fait d'avoir atteint ce but est en soi

## Discours du Card. Cassidy à l'Assemblée générale de la Fédération Luthérienne mondiale, juillet 1997 à Hong-Kong

### La Déclaration Commune sur la Doctrine de la Justification. Les Conséquences pastorales Cardinal Edward Idris Cassidy

«...réfléchir aujourd'hui à un **développement œcuménique d'énormes proportions**... affirmer à la face du monde que **nous partageons la même compréhension de la doctrine de la justification par la foi**.

(...) Si nous, Luthériens et Catholiques romains, pouvons confesser au monde que nous avons la même compréhension de la doctrine de la Justification par la Foi et donc que **les condamnations mutuelles que nous avons élevées les uns contre les autres au XVIe siècle ne s'appliquent plus aujourd'hui**, ne serait-ce pas un grand encouragement pour tout le mouvement œcuménique ? (...) si à la fin de notre XXe siècle nous, **Luthériens et Catholiques romains pouvons proclamer un consensus sur cette doctrine** ? Ne serait-ce pas un nouveau contexte d'espoir que la recherche de l'unité continue dans le XXIe siècle, le début d'un nouveau millénaire chrétien ?

(...) L'héritage de séparation et de désaffection entre nos communautés... est malheureusement complexe (...) Ces sollicitudes ne sont pas non plus simplement d'origine humaine. **Elles se rattachent à la volonté du Christ lui-même**. Leur point central pourrait être la nature et la mission de l'Église fondée par le Christ.

(...) Le processus dans lequel nous sommes engagés nous interpelle de nombreuses manières : résoudre les problèmes théologiques restants par le **dialogue**; guérir les souvenirs amers transmis depuis des siècles (...) Mais ce que nous obtenons par notre accord sur la doctrine de la Justification par la foi occupe un rôle essentiel dans ce processus.

### Grandir ensemble dans le Christ

(...) les aperçus théologiques formulés de manière à nous rendre capables de prétendre que nous avons atteint un consensus dans la foi, cela doit pénétrer dans le cœur de nos églises, dans la vie même de nos assemblées et paroisses. Ces aperçus demandent de nourrir le renouveau dans les esprits et les cœurs de notre peuple, la conversion de nos attitudes les uns envers les autres. **Je suggère donc quelques démarches pastorales** qui peuvent être faites pour nous aider à grandir ensemble dans le Christ.

Il faut dire, tout d'abord, que l'accueil pastoral qui est notre défi en ce moment doit prendre racine sur la conviction constante que la recherche de l'Unité des Chrétiens **est quelque chose qui doit pénétrer la vie de nos Églises**. Dans le n° 20 de son encyclique *Ut unum sint*, sur l'engagement œcuménique, le Pape Jean-Paul II dit ceci :

"... **Il est absolument clair que l'œcuménisme**, le mouvement pour la promotion de l'Unité des Chrétiens, **n'est pas simplement une sorte d'«annexe»** ajoutée aux activités traditionnelles de l'Église. Bien plutôt, l'œcuménisme **est une partie intégrante de sa vie et de son œuvre**, et par conséquent, il doit pénétrer tout ce qu'elle est et fait; ce doit



être comme le fruit donné par un arbre sain et florissant qui atteint sa taille définitive.”

C'est dans cet esprit que des **démarches pastorales** doivent être entreprises en rapport avec notre déclaration commune. Peut-être sont-elles déjà en cours. Mais laissez-moi vous suggérer ce que je crois pouvoir être utile :

**1. Les programmes d'étude biblique.** Notre réflexion sur la Déclaration commune peut être reliée à une **réflexion biblique**. Les sujets déjà développés en commun par la Fédération Luthérienne mondiale et le Conseil Pontifical pour la promotion de l'Unité des chrétiens associés au rapport de la troisième phase du dialogue international et qui a pour titre "Église et Justification : comprendre l'Église à la lumière de la Doctrine de la Justification par la Foi", pourraient être très utiles, surtout maintenant. Ils pourraient encourager la réflexion sur des thèmes-clés en rapport avec notre vision commune sur la Justification **par la Foi** dans le cadre de réflexions sur les textes importants des écritures.

**2. Cours d'Éducation chrétienne.** Il faudrait trouver des moyens d'incorporer les résultats de notre dialogue luthéro-catholique sur la Justification **par la Foi** dans des **cours d'éducation chrétienne pour le clergé et les laïcs**; on pourrait par exemple les inclure dans des **cours de formation continue pour le clergé** et les laïcs soutenus par le diocèse local ou le Synode. Ou avec **un programme spécial d'éducation organisé par les paroisses et les assemblées**.

Ils peuvent être faits par chacun de nous séparément dans notre propre programme de formation continue. Mais ne pourrait-on pas penser à des moyens de développer ensemble quelques programmes ? Peut-être que **des assemblées locales voisines** de Luthériens et de Catholiques pourraient **organiser ensemble** une série de cours sur ce thème. **Des cours dans les séminaires, collèges et universités** sous nos auspices respectifs vont, il faut l'espérer, **incorporer ces décisions à leur cursus**.

3. Cela soulève la question de la *Formation œcuménique* qui y est jointe. Nous sommes profondément conscients de la nécessité d'une attention continuelle à la **formation œcuménique de notre clergé et de notre laïcat**. On ne peut pas attendre que notre peuple comprenne que l'œcuménisme est partie intégrante de la vie et de l'œuvre de l'Église, si nos églises ne cherchent pas continuellement de nouvelles voies pour éduquer et former les attitudes du peuple quant à la signification de l'œcuménisme. Mais spécialement maintenant, alors que nous sommes à deux doigts d'une importante avancée dans les relations entre Luthériens et Catholiques, il est nécessaire que nous fournissions **des informations et des interprétations** sur les convergences théologiques et l'accord qui vont naître de notre dialogue, de telle sorte qu'ils puissent être correctement **discutés et, à la fin, acceptés par les églises**.

**4. Un bon moyen est la prédication.** Dans la **liturgie dominicale**, le peuple se rassemble pour écouter la Parole de Dieu. C'est une bonne occasion pour le clergé, **lorsqu'il**

**prêche** sur l'œuvre salvifique du Christ présentée dans les écritures, **d'illustrer ce thème** par l'aboutissement de la réconciliation réciproque : nous nous identifions spécialement avec l'œuvre de Notre Seigneur et Sauveur qui réconcilie Dieu et l'humanité. Celui qui est en chaire a l'occasion de montrer la relation entre unité et mission, entre l'unité des Chrétiens et la mission de l'Église. Quand les Chrétiens sont séparés les uns des autres, la mission de l'Église en souffre. Le prédicateur peut rappeler à l'assemblée la prière de Notre Seigneur à son Père pour ses disciples : «qu'ils soient uns... afin que le monde croie» (Jn 17, 21).

**5. La prière pour l'unité est toujours importante.** Elle est importante particulièrement maintenant que nous encourageons la prière pour l'unité à la fois dans nos églises respectives et ensemble de façon œcuménique, tout d'abord en action de grâces pour ce que Dieu nous a accordé d'accomplir, et ensuite dans l'espoir qu'un nouveau progrès puisse être fait.

Parler de la prière de l'unité, c'est aussi se souvenir de la primauté de l'œcuménisme spirituel. Le *Décret sur l'Œcuménisme* (N°8) affirme que «**ce changement de cœur** et cette sainteté de vie, ajoutés à la prière publique et privée pour l'unité des Chrétiens **devraient être regardés comme l'âme de tout le mouvement œcuménique** et peuvent à bon droit être appelés "l'œcuménisme spirituel". Je n'hésite pas à dire que, si nos efforts œcuméniques ne sont pas bâtis sur de profonds fondements spirituels, nourris par la prière dans laquelle nous demandons ensemble l'aide de Dieu, et la grâce de nous repentir de nos divisions, nous ne pouvons pas progresser.

**6. Enfin, soyons créatifs et pratiques.** Nous savons qu'il y a déjà une variété de programmes créatifs dans lesquels, comme résultat du progrès de notre dialogue, Luthériens et Catholiques ont commencé à donner un témoignage commun **dans des voies jamais vues** avant ces dernières années et qui peuvent nous inspirer. Par exemple, en divers endroits, **il y a des conventions entre diocèses catholiques romains et Synodes luthériens, ou entre paroisses catholiques et assemblées luthériennes de la même région**. Lors d'un récent séjour à Chicago j'ai découvert que, suivant la convention créée entre l'Archidiocèse de Chicago et le Synode luthérien, les enseignants et les élèves d'une école primaire romaine catholique et d'une école luthérienne avaient créé une convention entre eux, s'engageant à la collaboration et à la compréhension. Ils ont produit ensemble au moins deux recueils de prières, l'un d'eux est *Dévotions pour l'Avent : une chaîne de prière reliant les deux communautés* et l'autre un livret de carême, *Prières pour les quarante jours*. Ils partagent ainsi leurs prières personnelles durant des temps liturgiques importants. Ils s'engagent aussi à travailler ensemble pour le bien commun, projettent des programmes et des activités collectives pour aider le corps enseignant et les élèves à parvenir à une plus grande unité entre leurs écoles et à prier les uns pour les autres et pour la complète

réconciliation de leurs églises. Les deux écoles ont créé une manière d'attirer l'attention des enfants sur le besoin qu'ont Catholiques et Luthériens d'atteindre l'unité. Avec un peu d'ingéniosité, je pense que **beaucoup d'autres projets créatifs peuvent être mis sur pied dans le même but.**

Il faut donc prendre en compte ces **six démarches pastorales.**

### **Avançant patiemment vers notre but**

Nous devons être pleins de joie, en ce moment, car quelque chose d'important se réalise. Mais nous devons aussi

être *réalistes* et *enraciner notre patience dans le Christ*. Car au moment où nous sommes sur le point de trouver une solution sur ce que nous avons cru être un désaccord pendant des siècles, de nouvelles différences sont apparues entre nous.

(...) Je prie pour que, dans notre persévérant dialogue et nos efforts pour surmonter les obstacles qui demeurent afin que **l'unité visible** puisse être réalisée, nous soyons motivés par le fait que **c'est à la volonté du Seigneur** que nous répondons, le Seigneur qui a envoyé son Esprit pour nous guider en toute vérité.

## **Pseudo-Restauration : récupérer les lefebvristes**

### **M. l'abbé Josef Bisig, dans son intervention à la deuxième Assemblée spéciale du Synode des Evêques pour l'Europe O.R.10.10.1999**

Même dans l'O.R. l'abbé Bisig met en pleine lumière ses intentions : *«Une partie considérable reste **malheureusement** attachée à la Fraternité St Pie X qui n'est toujours pas rentrée dans la communion avec le successeur de Pierre.*

*Ce synode est placé sous le signe de l'espérance : laissez-moi exprimer devant vous mon espoir de voir ces frères dans la foi rentrer dans l'unité de l'Église catholique. **Notre Fraternité s'emploie et s'efforce, en étroite coopération avec les évêques, d'atteindre ce but.**»*

*«l'opération récupération continue» (30 Giorni, octobre 1988).*

*«...malgré l'agressive "opération récupération" bien conduite et mise en œuvre par les autorités vaticanes, l'armée traditionaliste de Mgr Lefebvre est loin d'être vaincue et de battre en retraite, comme beaucoup le croient aujourd'hui» (Il Sabato, 8.7.1989).*

*«Il faut défendre le Concile Vatican II contre Mgr Lefebvre» (Ratzinger, Chili 1988)*

*«...ôter toute raison d'être au cas Lefebvre... ces fausses protestations...» (Ratzinger, Entretien sur la foi, p. 3) **Le phénomène lefebvrisme est en expansion...**» (Ratzinger, Il Regno, avril 1994 ).*

### **M. l'Abbé Josef Bisig, Supérieur Général de la Fraternité Sacerdotale St Pierre (Allemagne) à la XIIème Congrégation générale de la IIème Assemblée spéciale du synode des Évêques Oss. Rom., 10.10.1999**

#### **La défense de la tradition liturgique latine**

«Avant tout je tiens à remercier vivement Sa Sainteté pour Sa bienveillance envers les catholiques attachés à la tradition liturgique et spirituelle latine. Je suis heureux et très honoré de pouvoir représenter dans ce Synode des évêques, ces nombreux catholiques, prêtres et laïcs. Permettez-moi aussi d'exprimer ma gratitude personnelle

aux évêques qui nous ont ouvert les bras en nous acceptant dans leurs diocèses.

Voici une brève présentation de notre Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre, dont je suis le supérieur : elle a été érigée en 1988 par la Commission Pontificale *Ecclesia Dei*. Aujourd'hui nous pouvons compter sur 105 prêtres, et nos deux séminaires internationaux abritent 140 séminaristes, dont 29 sont entrés cette année. Nous construisons actuellement deux nouvelles maisons de formation, une en Allemagne et l'autre aux États-Unis. A notre grande joie le Saint-Père lui-même a béni, ici à Rome, les premières pierres de ces deux séminaires. Nous sommes donc au service des fidèles attachés à la tradition liturgique latine; dans les pays européens leur nombre est assez important et en continuelle croissance; une partie considérable reste, hélas, attachée à la Fraternité Saint Pie X qui n'est toujours pas revenue à la communion avec le successeur de Pierre.

Ce Synode est placé sous le signe de l'espérance : laissez-moi exprimer devant vous mon espérance de voir aussi ces frères dans la Foi revenir à l'unité de l'Église Catholique. Notre fraternité s'emploie et s'efforce – en étroite coopération avec les évêques – d'atteindre ce but. Toutefois, elle participe aussi volontiers, avec son charisme particulier, à cette grande tâche que constitue la nouvelle évangélisation. Elle se place au service de la transmission de la Foi par l'enseignement catéchétique, dont l'importance a été soulignée par le Saint-Père à l'occasion de la promulgation du *Catéchisme de l'Église Catholique*. Beaucoup de jeunes sont assoiffés de connaissance; leur transmettre la doctrine de la foi signifie donc leur infuser l'espérance, ouvrir leurs cœurs à la grâce et les enraciner dans la charité du Christ.

J'aimerais aussi ajouter un mot au sujet du N° 69 de l'*Instrumentum laboris*. Nous ne pouvons pas nous identifier à l'image qu'il donne des fidèles traditionalistes. Notre expérience est totalement différente : les fidèles sont aidés dans

leur spiritualité par les formes liturgiques traditionnelles et se sentent plus intimement unis aux mystères de la Croix et de la Résurrection célébrés dans la Sainte Messe.

Nos prêtres s'efforcent de placer au centre de leur vie sacerdotale le Saint Sacrifice de la Messe, exerçant ainsi un attrait considérable sur les jeunes qui aspirent à servir l'Église en tant que futurs prêtres.

En conclusion, il me semble que pour une pastorale de l'espérance, nos églises d'Europe ne peuvent rien négliger de ce qui constitue leur patrimoine spirituel; la Fraternité sacerdotale Saint Pierre a été fondée dans un acte d'espérance. Notre attachement à la tradition liturgique latine, loin d'être une forme de nostalgie, constitue un humble service de continuité. L'usage vivant de la liturgie latine aura pour effet d'empêcher que la langue de l'Église soit réduite à la seule forme littéraire des documents officiels, et de permettre ainsi un «*Cor unum*» et une «*anima una*» des fidèles du Christ.

## Excommunier ou bénir le Protestantisme ?

### Le Pape, au lieu de criminaliser le protestantisme se soumet à sa doctrine et y soumet les catholiques

Écrits de Luther tirés de l'ouvrage du Père Lionel Franca S.J.  
*L'Église, la Réforme et la Civilisation*

(éd. Civilização Brasileira, Rio de Janeiro, 3e éd. 1934, 558 pp.)

#### La Révolution protestante dans l'Église avance; après la nouvelle doctrine sociale, la nouvelle messe, le nouveau droit canon, la nouvelle doctrine anti-Mariale, ... voilà la nouvelle doctrine sur la justification par la foi

Dans l'enseignement de Luther, l'élément le plus caractéristique est la doctrine de la justification indépendamment des œuvres :

La voix de la conscience était pour lui, non pas celle de la grâce, mais ... celle du démon !

1. C'est pour cela qu'il écrit à un ami que l'homme inquiet par le démon doit de temps en temps «boire avec plus d'abondance, jouer, se divertir, et même faire quelque péché en haine et mépris du diable, pour ne pas lui laisser la possibilité de nous tourmenter la conscience avec des brouilleries (...) C'est tout le décalogue qu'il nous faut effacer de nos yeux et de notre âme, nous qui sommes tellement persécutés et molestés par le diable» (M. Luther, Briefe, Sendschreiben und Bedenken, ed. De Wette, Berlin, 1825-1828 – cf. op. cit. p. 199-200) (1).

2. Dans ce sens, il écrit également : «Dieu ne t'oblige qu'à croire et à confesser. Pour tout le reste il te laisse libre et maître de faire ce qu'il te plaît, sans nul péril de conscience; à coup sûr, en soi, cela lui est bien égal, même que tu

abandonnes ta femme, que tu quittes ton seigneur, que tu sois infidèle à tout lien. Que lui importe (à Dieu) que tu fasses ou non de telles choses ?» (Werke, éd. de Weimar, XII, p. 131 et suiv. – cf. op. cit. p. 446).

3. Plus flagrante encore cette incitation au péché, dans une lettre adressée à Melancton, le 1er août 1521 : «Sois pécheur et pêche fortement (esto peccator et pecca fortiter), mais crois plus fermement encore et réjouis-toi dans le Christ, vainqueur du péché, de la mort et du monde. Durant cette vie présente il nous faut pécher. Il suffit que par la miséricorde de Dieu nous connaissions l'Agneau qui enlève les péchés du monde. Le péché ne pourra pas nous séparer de lui; même si nous commettons chaque jour mille homicides et mille adultères» (Briefe, Sendschreiben und Bedenken, ed. De Wette, Berlin, II, p. 37 cf. op. cit. p. 439).

4. Cette doctrine de la justification est si extravagante que Luther lui-même ne parvenait qu'à grand-peine à y croire : «Il n'y a sur toute la terre aucune religion qui enseigne cette doctrine de la justification; moi-même, qui pourtant l'enseigne publiquement, j'ai personnellement une grande difficulté à y croire» (Werke, éd. de Weimar, XXV, p. 330 – cf. op. cit. p. 158).

5. Quant aux effets dévastateurs d'une prédication qui manquait manifestement de sincérité, Luther les reconnaissait lui-même : «L'Évangile trouve aujourd'hui des adhérents convaincus que cette doctrine ne sert pas à autre chose qu'à se remplir le ventre et donner libre cours à tous

ses caprices» (Werke, éd. de Weimar, XXIII, p. 2 – cf. op. cit. p. 440).

*«Une fois compris que les bonnes œuvres ne sont pas nécessaires à la justification, on devient beaucoup plus négligent et froid dans la pratique du bien. (...) Et s'il était possible aujourd'hui de revenir à l'ancien état de choses, si l'on faisait revivre la doctrine qui affirme la nécessité de faire le bien pour être saint, tout autre serait notre enthousiasme et notre empressement à faire le bien»* (Werke, éd. de Weimar, XXVII, p. 443 – cf. op. cit. p. 441).

### 6. Luther se prend pour Dieu.

Toutes ces insanités expliquent comment Luther a pu arriver à la frénésie d'un orgueil satanique, disant de lui-même : *«Ce Luther ne vous paraît-il pas un homme extravagant ? Quant à moi, je pense qu'il est Dieu. Autrement, comment ses écrits et son nom auraient-ils la puissance de transformer des mendiants en seigneurs, des ânes en docteurs, des faussaires en saints, du fumier en perles !»* (éd. Wittemberg, 1551, t. IV, p. 378 – cf. op. cit. p. 190).

7. D'autres fois, l'opinion que Luther avait de lui-même était beaucoup plus objective : *«Je suis un homme exposé et compromis dans la société, dans la crapule, dans les mouvements charnels, dans la négligence et dans d'autres infirmités auxquelles*

*viennent s'ajouter celles de mon état»* (Briefe, Sendschreiben und Bedenken, ed. De Wette, I, p. 232 cf. op. cit. p. 190).

Excommunié à Worms en 1521, Luther se livra à l'oisiveté et à la mollesse. Le 13 juillet, il écrivit encore à cet autre chef protestant, Melancthon : *«Je me trouve ici, insensé et endurci, fixé dans l'oisiveté, oh douleur ! priant peu et ne gémissant plus pour l'Église de Dieu, parce que ma chair indomptée me met tout en flammes. En somme, moi qui devrais avoir la ferveur de l'esprit, j'ai la ferveur de la chair, de la concupiscence, de la paresse, de l'oisiveté et de la somnolence»* (Briefe, Sendschreiben und Bedenken, ed. De Wette, II, p. 22 cf. op. cit. p. 198).

Lors d'un sermon prêché en 1532 :

*«Quant à moi je confesse – et bien d'autres pourraient sans nul doute faire un aveu semblable – que je me suis ainsi relâché dans la discipline comme dans le zèle, je suis aujourd'hui bien plus négligent que sous la papauté; personne n'a maintenant pour l'Évangile l'ardeur qu'on voyait autrefois»* (Saemtliche Werke, ed. de Plochman-Irmischer, XVIII, p. 353 – cf. op. cit. p. 44).

Comment peut-on donc trouver quelque chose de commun entre cette doctrine et celle de la Sainte Église catholique Apostolique et Romaine ?



Photo historique de la signature des 44 affirmations communes avec les luthériens, 31 oct. 1999

## Prière

**«Monseigneur Lefebvre, offrez à la Très Sainte Trinité le désir infini par grâce qu'a la Sainte Vierge de voir tous les hommes consentir exclusivement à la doctrine de la justification définie par le Concile de Trente et protégée par 33 anathèmes, et dans ce qui nous reste de vie concédez-nous de lutter pour éliminer la doctrine signée par le Pape le 31 octobre 1999»**

**Et le Pape, le 31 octobre 1999, a fait signer ...«44 affirmations communes» entre «l'Église catholique et la Fédération Mondiale des Églises Luthériennes.»**

## Concile de Trente :

### Préambule à la doctrine de la justification

*«Notre époque ayant vu, pour la perte de beaucoup d'âmes et le grave détriment de l'unité de l'Église, se répandre une fausse doctrine de la justification : pour la louange et la gloire du Dieu tout-puissant, pour la paix de l'Église et le salut des âmes, le saint concile de Trente, œcuménique et général... se propose d'exposer à tous les fidèles du Christ la vraie et saine doctrine de la justification, enseignée par le «soleil de justice» (Mt 4, 2), Jésus-Christ, «auteur de notre foi, qui la mène à sa perfection» (He 12, 2) transmise par les Apôtres et, sous l'inspiration du Saint Esprit, toujours conservée dans l'Église catholique, en interdisant sévèrement que personne à l'avenir n'ose croire, prêcher ou enseigner autrement que ce que le présent décret décide et déclare»* (Dz 1520).

# Saint Ignace, Exercices spirituels :

## Règles pour sentir avec l'Église

«**Règle 352. règles à suivre pour ne nous écarter jamais des véritables sentiments que nous devons avoir dans l'Église militante**

366. Quatorzième règle. Quoiqu'il soit très vrai que personne ne puisse se sauver sans être prédestiné, et sans avoir la foi et la grâce, il faut s'observer beaucoup dans la manière de parler et de discourir sur ce sujet.

367. Quinzième règle. Nous ne devons parler ni beaucoup ni souvent de la prédestination, mais si on en dit parfois quelque chose, que l'on évite de donner au peuple l'occasion de tomber dans quelques erreurs, et de lui faire dire ce que l'on entend quelquefois : si je dois être damné ou sauvé, c'est une affaire déjà décidée; **mes actions bonnes ou mauvaises ne feront pas qu'il en arrive autrement.** Et, sur ces raisonnements, on tombe dans l'indolence et on **néglige les œuvres** utiles au profit de l'âme et nécessaires au salut.

368. Seizième règle. Il faut également prendre garde qu'à force de parler sans explication et sans distinction de l'excellence et de la vertu de foi, on ne donne occasion au peuple de devenir lâche et paresseux pour **les bonnes œuvres**, soit avant la conversion, lorsque la foi n'est pas encore animée par la charité, soit après.

369. Dix-septième règle. Ne nous arrêtons pas et n'insistons pas tellement sur l'efficacité de la grâce, que nous fassions naître dans le cœur **le poison de l'erreur qui nie la liberté.** Il est permis sans doute de parler de la foi et de la grâce, autant qu'il est possible avec le secours divin, pour la plus grande louange de la Majesté divine; mais non de telle manière, surtout dans les temps si difficiles, que **les œuvres et le libre arbitre** en reçoivent quelque préjudice, ou soient regardés, celui-ci comme un vain mot, et celles-là comme inutiles.»

## Pie XI, de Saint Ignace de Loyola

«Dans la retraite de Manrese, saint Ignace apprit de la Mère de Dieu elle-même **comment il devait combattre les combats du Seigneur. Ce fut comme de ses mains qu'il reçut ce code si parfait;** c'est le nom qu'en toute vérité nous pouvons lui donner **dont tout bon soldat** de Jésus-Christ doit se servir...» (*Meditantibus nobis, Pie XI, 03.12.1922*).

---

## Il nous répugne de transcrire les blasphèmes vomis par Luther et les autres réformateurs contre la Sainte Vierge.

«**Je voudrais qu'on évacue totalement le culte de Marie,** seulement à cause de l'abus qu'on en fait» (**Luther, Sermon sur l'Ave Maria, 1523; WA, I. XI, p. 6**).

## Ce que le Pape a dit de Luther

**Le Pape à l'audience générale, O.R. 13.11.1997,**

«...**Les écrits de Luther** par exemple **manifestent amour et vénération pour Marie** et l'exaltent comme le modèle de toutes les vertus. Il **proclame** la très haute sainteté de la Mère de Dieu et affirme parfois **le privilège de l'Immaculée Conception, partageant** avec d'autres Réformateurs **la foi** dans la **Virginité** perpétuelle de Marie...

Toutes ces données constituent autant de motifs d'espoir pour la marche œcuménique...»

## Le Pape aux représentants des Églises Évangéliques à Paderborn, O.R. 24.6.1996

«...Cette année nous célébrons le 450ème anniversaire de la mort de **Martin Luther.** Après des siècles de discussion et de douloureux éloignement, aujourd'hui son souvenir nous permet de reconnaître plus clairement **l'importance** de sa requête d'une théologie proche des Saintes Écriture et de **sa volonté d'un renouvellement spirituel de l'Église...**»

## Ce que disent les autres Papes de Luther

**Pie VI, 10.3.1791, Contre Luther**

«L'Assemblée nationale... semble avoir... embrassé **les erreurs de Luther et Calvin... ces hérétiques; ... les calomnies de Luther** ... l'odieux décret contre les vierges saintes ... **A l'exemple de Luther, cet hérésiarque...** suivant le langage du Pape Adrien VI : "[ils ont] souillé ces vases consacrés au Seigneur... [pour] les rendre à Satan"...»